

Entre Interlocuteurs Conspirés ou Concernant les naufrages et les rêves humaines...

Par Const. GE. ATHANASSOPOULOS

Professeur
de l'Université «Panteion»,
et de l'Université d'Athènes, (Prof. Vis.),
Ex Ch.L.U.L. Bruxelles, Ex Int. I.I.A.P. Paris

On a peur de dire que le passé exerce d'influence profonde au présent et à partir d'une limite le définit.

Le «principe» est bien sûr appliqué et à la fin de l'année 2003, qui nous «quitte» plein des événements, de différentes formes, intensité et disposition et selon quelques unes c'est déjà caractérisées, au moins aux sujets européennes, comme un «annus horribilis» (voir la lettre écrit par les huit pays différencies sur le sujet de la guerre de Iraq, avortement - échec de la nouvelle Convention de l' Union Européenne etc.).

Ce qui est passé est déjà connu. Tout simplement, on constate quelques unes et on examine au-delà encore moins. Parmi eux, position majeure occupe la toujours présente, internationalement, terrorisme, la guerre en Iraq, la

«réunion» opérée à l'Europe d'Est et d'Ouest au dessous de l'ombre de l'Acropole d'Athènes, avec l'élargissement de l'Union Européenne et la rédaction de sa nouvelle Convention, les grands exploits technologiques (et la rappel de ses applications, comme par exemple la retraite du «Concordé» - déclarative de la fin de l'époque hypersonique des vols commerciales-), la révision des rapprochements idéologiques (comme par exemple l'importation de la propriété personnelle en Chine Communiste), la conviction de la terrorisme du Pays avec la totalisation de la jugement relatif etc.

Quant à quelques unes de ses faits, comme la Rencontre d'Athènes pour l'élargissement de l'Union Européenne (Avril 2003), le plan de la Convention de l'Union Européenne et la Rencontre des Chefs des Etats Chalcidique, Thessaloniki Juin 2003) etc. sont analysés à la série des nos articles vastes et des publications aux exemplaires de la REVUE DE DECENTRALISATION, D'ADMINISTRATION LOCALE ET DE DEVELOPPEMENT REGIONAL de l'année 2003.

Quant à quelques autres s'est opérée un rapport indicatif en raison de sa nature et ses conséquences variables au niveau universel, international ou national.

Aux articles relatives de l'auteur, les objections sont inventoriées, aussi en ce qui concerne la synthèse de la Commission de la rédaction de la plan de la Convention de l'Union Européenne, que en ce qui concerne les procédures de son approbation, pendant la durée de la Présidence de l'Union Européenne Italienne.

Les faits qui ont suivi pendant la rencontre au sommet gouvernementale à Brussels (Décembre 2003), sont malheureusement justifiés les prédictions pessimistes: le projet n'était pas approuvé à cause des objections promouvues par l'Espagne et la Pologne et la gestion, qui suit, se base sur les épaules de la Présidence Irlandaise, appelée à haute les conséquences du naufrage.

Malgré tout ceux-ci, les deux tendances principales dans l'Union Européenne sont notées et l'accélération attendue de «l'unification» de France et Allemagne¹ et la création d'un «noyau dur», autrement dit la création d'une union bilatérale franco-allemanique. Laquelle dicte les choix de l'U.E. ou marcher comme substitut d'une Europe relâchée et élargie, qui conduit l'U.E. de deux vitesses.²

S'est noté que selon l'opinion prépondérante, l'approche franco-allemanique est la machine à vapeur de l'unification européenne, même si celle-ci est constituée par des points de vue totalement opposés: La France essaye une coopération européenne dans l'U.E., tandis que l'Allemagne essaye la transmission de sa propre modèle fédérale à l'U.E.

Cette approche franco-allemanique constitue d'une autre côté, selon les

1. Déclarations du Ministre de l'Extérieure Français M. D. de Vilpen: La France et l'Allemagne sont par excellence Européennes. L'U.E. sera plus forte à la base du désir des deux Pays à coopérer à tous les domaines qui se sera justifiée continuellement.

2. La France, la Belgique et l'Allemagne, lesquelles avaient constitué en 1952, en France, la Première Union Européenne du charbon et du acier, ont déjà proclamé leur disposition de constituer une équipe de Pays de «première vitesse».

estimations des analystes spéciales «sens unique» dans la intérieure (dans l' U.E.) et international contexte et «garantie» de «bataille commune» pour trouver une solution sur la sujet de la partage de l' autorité entre les Membres et de la approbation du plan de la constitution, laquelle était fait en premier lieu acceptable pendant la Rencontre Gouvernementale de Thessaloniki (Chalcidique, Juin 2003).

Il faut rappeler que sur 83 «contestables» points du plan de la constitution la session du Brussels a disposée avec du succès les 82!

Mais le sujet du plan de la constitution de l' U.E. n' était pas le seul, qui a divisée les sociétaires européens, pendant l' année 2003, la guerre d' Iraq était la motif, laquelle a conduit aux nouvelles diversifications dans l' U.E., qui ne sont pas dépourvu de responsabilités de l' empace, qui est observé après quelques mois au Conseil au sommet a Brussels...

Apart eux, sur d' autres niveaux ont été accomplis, cette année, de pas principaux, novateurs, dont les conséquences ne sont pas tout a fait apparentes.

Entre eux, a cause de l' importance du fait se réfère ici le sujet de l' importation de la propriété personnelle a la Chine communiste surpeuplée, la développement économique de laquelle le classe, pendant l' année 2003, parmi les «machines a vapeur» de la développement universelle.

Les changements rapides, que sont faits l' année passée en Chine communiste, étaient contribués, pendant l' année 2003, en Chine communiste bien évidemment ont produit une série de conséquences d' ampleur universelle:

M. Ziang ZEMIN, qui a cède les renés du Pays au Hou ZINTAO, a formulé une nouvelle approche à la structure et la synthèse de la partie communiste de Chine, à travers la principe de la «triple représentation», selon laquelle le Partie exprime les classes des ouvriers et des agriculteurs et les couches sociales urbaines et mi urbaines de la population.

Le nouveau Chef M. Hou ZINTAO a communiqué que la assemblée nationale populaire va examiner et approuver prochainement régulation législative, avec laquelle la protection et l' imperméable de la propriété personnelle seront sauvegardés!

Avec l' approbation de cette régulation l' ordre relative de la constitution du Pays, valable de l' année 1954, sera modifié et la propriété personnelle sera considérée équivalent et pareillement respectueuse avec la propriété étatique, laquelle était imposée comme la seule forme de propriété de l' année 1949, quand la Démocratie Populaire de Chine était fondée.

Les conséquences de ce fait sont prévues exceptionnellement importantes et prennent d' importance particulière quant ces sont combinées avec la régulation valable, selon laquelle clubs des affaires de l' extérieure ont la possibilité d' acquérir jusqu' à 49% de capital social de coopératives, lesquelles sont constituées dans la territoire de Chine.

Ces évolutions, relies avec le Pékin du sujet de la prix du pétrole avec l' euro, sont attendues à exercer favorable incidences en particulier, pas seulement sur l' économie chinoise, mais aussi sur l' universelle.